



AUTORISATION PARENTALE AIRE DE PRATIQUE

- . Porter un casque (protections recommandées) sur l'aire de pratique
- . Être muni d'une autorisation parentale (obligatoire) pour les mineurs ou présence parentale
 - . Respecter l'organisation, les pratiquants ainsi que les horaires
 - . Être conscient des risques encourus par sa propre pratique et décharge l'organisation de toute responsabilité en cas d'accident, par rapport aux éventuelles prises de risques liés à son niveau.
 - . Être apte à la pratique sans aucune contre-indication médicale.

Après lecture et acceptation du règlement cité ci-dessus,

Je soussigné(e)

autorise le mineur

à pratiquer sur l'aire de pratique présente sur Rennes sur Roulettes.

Signature :

Pour les novices / débutants, encadrement fédéral possible

- HORAIRES D'ACCES -

Samedi de 14H à 21H (Jam Session RNS BMX 18h30/21h)

Dimanche de 10H à 18H

Droit à l'image : Chaque participant autorise, sans contrepartie, l'organisateur à utiliser les photos réalisées lors de l'évènement sur lesquelles il pourrait apparaître, et ce pour les besoins de ses différentes publications.

contact@rennessurroulettes.com # <http://www.renessurroulettes.com>